

# Cahier des charges de l'informatisation des centres de santé

**L'institut Renaudot organise à partir du 9 septembre une action/formation afin de définir un cahier des charges de l'informatisation des centres de santé.**

Ce travail a pour objet de formaliser les axes principaux, les contraintes et les perspectives de l'informatisation de nos structures.

Nous aurons à chaque séance l'intervention d'un expert reconnu (le président de la Société Française de Médecine Générale, l'archiviste en chef de l'AP-HP ou le numéro deux de la direction du déploiement sesam-vital...).

Les sujets abordés seront :

- le cadre juridique de l'informatisation,
- le dossier patient,
- les cartes sesam-vital,
- les répercussions de l'informatisation sur nos pratiques,
- la formation,
- la place des départements d'information médicale.

Un compte-rendu sera établi et adressé à chaque participant afin que le sujet puisse être retravaillé dans toutes les structures participantes.

Chaque séance sera suivie d'une séance de réattribution permettant de faire une synthèse des données et de les adapter à la réalité de notre exercice en centre de santé.

A la fin des 10 séances, nous aurons ainsi une vision globale des enjeux de l'informatisation. Les interventions des experts, nourries de la réflexion du groupe, nous auront permis de définir un cahier des charges de l'informatisation des centres de santé.

L'informatisation de nos structures, comme celle du secteur libéral, et la maîtrise de l'information sont des enjeux tellement importants pour notre avenir qu'il est primordial que nous ayons une réflexion de groupe sur ces sujets. C'est ce que vous propose l'institut Renaudot au travers de cette formation/action, pour un coût modeste par rapport à ce que vous pourriez trouver ailleurs.

*Didier Duhot*